

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EF  
Etablissement français du sang

**Décision n° N 2010-02 du 29 janvier 2010 portant nomination  
à l'Etablissement français du sang**

NOR : SASO1030044S

Le président de l'Etablissement français du sang,  
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;  
Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. Alain METAYER est nommé secrétaire général de l'Etablissement de transfusion sanguine de La Réunion à compter du 15 février 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.  
Fait à Saint-Denis, le 29 janvier 2010.

*Le président,*  
P<sup>R</sup> G. TOBELEM